

L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION
DU FAMILISTÈRE CAMPUS [APFC]
RECRUTE

SON/SA CHARGÉ.E DE MISSION FAMILISTÈRE CAMPUS
FAMILISTÈRE DE GUISE (02)

FICHE DE POSTE | CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 8 MAI 2023

LE CONTEXTE

Depuis près de 20 ans, grâce notamment au soutien constant du Conseil départemental, de l'État et de la Région, le Familistère de Guise, grande œuvre de Jean-Baptiste André GODIN, est le théâtre de travaux de restauration d'ampleur adossés à un programme de valorisation culturelle et touristique (Utopia).

Cette démarche a permis progressivement de remettre dans le « mouvement de l'histoire » ce lieu monumental (au sens propre comme au sens figuré) en lui assignant de donner à voir et à comprendre ce que fût l'une des grandes utopies du 19^{ème} siècle : l'association du capital et du travail, le mouvement coopératif, etc. et leur traduction urbanistique et architecturale (le familistère et le palais social), l'innovation, l'expérimentation, etc. à travers un « projet total » intégrant le travail, l'éducation, la culture, le vivre-ensemble, ... faisant de son fondateur et du Familistère les précurseurs de l'économie sociale et solidaire.

Depuis le début du 21^{ème} siècle, le Familistère développe une activité de tourisme culturel prenant appui sur une double offre :

- La visite du Familistère et de son parcours muséographique
- Une saison culturelle entre expositions temporaires, installations artistiques et spectacle vivant, ...

Malgré la faible attractivité touristique du territoire (la Thiérache), et l'intérêt très récent pour le patrimoine industriel et l'histoire du 19^{ème} siècle, ce projet trouve un écho croissant auprès d'un public toujours plus nombreux (28.000 visiteurs en 2007 et plus de 62.000 en 2019).

Le Familistère est actuellement piloté et exploité par :

- Le Syndicat Mixte du Familistère Godin composé du Conseil Départemental de l'Aisne et de la ville de Guise, maître d'ouvrage du programme de réhabilitation et de valorisation du site, de la conservation, des activités scientifiques et de recherche.
- Une régie, sous forme de Service Public Industriel et Commercial, qui gère et exploite l'ensemble des services au public ainsi que la promotion touristique.

L'équipe du Familistère est composée d'une quarantaine de personnes (15 ETP pour le SMFG et 25 ETP pour la Régie).

Dans le prolongement des importants travaux déjà réalisés, le Familistère fait l'objet de nouvelles campagnes de travaux :

- Dans l'aile droite, afin de réhabiliter les appartements, et créer ainsi 75 logements à vocation sociale.
- Dans l'aile gauche, au cours des dernières années, des études, notamment dans le cadre de l'opération « Réinventer le Patrimoine », ont permis de progressivement préciser les usages-cibles de cette aile gauche (plusieurs milliers de mètre-carrés), autour d'un programme baptisé « Familistère Campus ».

Pour piloter ce programme Familistère Campus, a été décidé de créer une association de préfiguration et de recruter son/sa

CHARGÉ.E DE MISSION

L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DU FAMILISTÈRE CAMPUS [APFC]

L'APFC est composée de 4 collèges de membres :

1| Le collège des institutionnels publics

Ce collège comprend les collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales ou établissements publics, à savoir :

- Le Département de l'Aisne,
- Le Syndicat Mixte du Familistère Godin,
- La Communauté de communes de Thiérache Sambre et Oise,
- La Commune de Guise

Le Conseil régional des Hauts-de-France a vocation à intégrer ce collège durant l'année 2023.

2| Le collège des co-opérateurs

Ce collège comprend les personnes morales de droit privé ou de droit public intéressées ayant vocation à gérer et/ou animer et ou financer l'une des composantes du Familistère Campus, à savoir :

- Le Groupe ARTES, association de tourisme social, basé à Lille [www.artes.asso.fr]
- Le Groupe SOS, premier acteur européen de l'économie sociale et solidaire [www.groupe-sos.org]

D'autres co-opérateurs potentiels pourraient intégrer ce collège au cours des années 2023 / 2024.

3| Le collège des partenaires actifs

Ce collège comprend les personnes physiques et toute personne morale de droit public ou de droit privé souhaitant participer activement aux actions et à la gouvernance de l'Association.

Plusieurs personnalités, acteurs associatifs et économiques ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour rejoindre l'APFC (et ce collège).

4 | Le collège des partenaires associés

Ce collège comprend toute personne morale de droit privé ou de droit public intéressée par le programme Familistère Campus mais ne participant à la gouvernance de l'Association (voix consultative), à savoir :

- L'État,
- La Banque des Territoires,
- Atout France (programme Réinventer le Patrimoine)
- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoire (ANCT).

Le financement de cette association, pour 3 années, est assuré par le Conseil départemental de l'Aisne et d'autres ressources publiques et privées complémentaires qu'il conviendra de mobiliser.

LE PROGRAMME FAMILISTÈRE CAMPUS

Les objectifs du programme Familistère Campus s'inscrivent dans une démarche globale associant l'ensemble du Familistère ainsi que les acteurs locaux, départementaux et régionaux, afin de construire pour la prochaine décennie une nouvelle étape du « projet familistérien » autour d'une forte ambition de développement territorial.

Voir en annexe la présentation synthétique du programme Familistère Campus.

MISSIONS | CHARGÉ.E DE MISSION

Rattaché.e au Président et au Trésorier de l'APFC, Ainsi qu'au Directeur de projet Familistère Campus, avec l'appui des membres de l'APFC (notamment les « co-opérateurs »), de l'équipe du Familistère, vos missions seront les suivantes :

#1 Pilotage de la préfiguration opérationnelle du programme Familistère Campus, notamment :

- Assurer l'information des différentes parties-prenantes, l'animation de certaines réunions, la coordination des différents membres et partenaires de l'APFC, la prospection de potentiels contributeurs du programme Familistère Campus et de futurs membres de l'APFC.
- Garantir le suivi administratif et financier, selon les enveloppes budgétaires définies.
- Assurer le suivi des instances de l'APFC, et la production des documents conventionnels avec les partenaires (notamment CD 02).

#2 Développement du programme Familistère Campus, notamment :

- Proposer et participer au développement de nouvelles activités et projets du programme Familistère Campus.
- Contribuer à la conception / modélisation / expérimentation, en lien avec les acteurs et partenaires du territoire.
- Coordonner et mettre en œuvre une communication permettant la visibilité et l'appropriation du programme Familistère Campus, en lien avec les différents partenaires, en directions des parties-prenantes et différents acteurs du territoire.
- Organiser (ou participer) les événements, réunions, ateliers, etc. nécessaires à l'information, la présentation, l'implication, la diffusion, ..., du programme Familistère Campus.

#3 Préparation, animation et suivi des instances statutaires et de gouvernance du programme Familistère Campus, notamment :

- Préparer et assurer le suivi des Assemblées Générales de l'APFC.
- Participer aux comités de pilotage, aux comités techniques, groupes de travail qui seront constitués dans le cadre de la programmation des travaux, des actions, projets, etc., relevant du programme Familistère Campus, en assurer les comptes-rendus et synthèses.

- Assurer l'animation opérationnelle du programme Familistère Campus, en lien avec l'équipe du Familistère, , etc.
- Assurer la cohérence et la coordination entre les différents éléments de mission ci-dessus décrits, incluant le suivi des budgets ainsi que l'établissement et le suivi des calendriers général et détaillés.

PROFIL RECHERCHÉ

- Une expérience réussie dans le pilotage de projet transversal et partenarial, allant de l'animation des acteurs, au suivi opérationnel.
- Une forte appétence pour le développement territorial, l'innovation et l'expérimentation, l'entrepreneuriat social et solidaire, etc.
- Une grande polyvalence et autonomie.
- Une capacité à fédérer et une aisance relationnelle, avec une diversité d'interlocuteurs allant des élus locaux, partenaires financeurs, aux associations et entreprises locales, réseaux d'acteurs, etc.
- Une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Une aptitude au développement touristique territorial, à la création de services, et/ou à l'organisation de formations professionnelles.
- Des aptitudes à l'animation et la coordination, en développement de partenariats opérationnels.
- Des capacités rédactionnelles.

CONDITIONS DU POSTE

- Localisation : Familistère de Guise | Guise
- Rémunération : 35 à 40K€ bruts annuels au démarrage, selon profil.
- Contrat : contrat de mission à temps plein de 3 ans (CDD à objet défini)
- Déplacements réguliers à prévoir sur le territoire (Aisne, Hauts-de-France) et à Paris

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Candidatures [CV et lettre de motivation] à adresser par mail à :
apfc@familistere.com et marieblot@familistere.com
 - Date limite de candidature : **dimanche 8 mai 2023.**

ANNEXE | LE PROGRAMME FAMILISTÈRE CAMPUS

Les objectifs du programme Familistère Campus s'inscrivent dans une démarche de développement territorial, s'appuyant sur un « triple triptyque » :

#1 Le triptyque des objectifs de développement du territoire

1. Culturel et artistique
2. Touristique et territorial
3. Inclusif

Les enjeux de ce triptyque s'organisent autour de la consolidation du projet culturel et artistique, de la concrétisation du programme Familistère Campus (aile gauche) et du projet résidentiel (aile droite), et de l'articulation efficiente des différentes composantes de ce projet de développement (histoire, culture, tourisme, ...), et de son déploiement à l'échelle nationale et internationale.

De facto, compte-tenu des caractéristiques du territoire, il s'agit de bâtir une destination de tourisme culturel qui fasse du Familistère un contributeur majeur de l'attractivité et du développement du territoire (Thiérache), tout en étant le « support » de démarches d'inclusion, d'insertion et de formation mais également d'accueil et d'accompagnement d'activités et d'initiatives associatives, économiques, etc., entrant dans les champs des transitions (économie circulaire par exemple).

#2 Le triptyque des acteurs dans une approche coopérative

1. Acteurs publics territoriaux : Conseil départemental, Commune, Communauté de Communes, Conseil régional.
2. Acteurs publics et institutionnels nationaux : Services de l'État, Banque des Territoires, Atout France (Réinventer le Patrimoine) ANCT, etc.
3. Acteurs économiques : acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, entreprises, associations, etc.

Le Familistère recèle au cœur de son histoire, à son origine même, la question économique, sociale, éducative et culturelle : nature, attributs, production et répartition des « richesses ».

Force est de constater que nos sociétés actuelles interrogent, à nouveau, fortement la question des richesses (leur nature, leur répartition, leur distribution, etc.), de la gouvernance des organisations (Responsabilité Sociale et Environnementale). Ainsi, des recherches, des tentatives, des « laboratoires », ..., émergent autour de l'innovation sociale et territoriale.

Le projet ambitionne ainsi de s'inscrire dans « l'ADN » du Familistère en inventant de nouvelles formes de coopération entre ces différents acteurs, au service d'une ambition partagée de création d'activités concourant au rayonnement du territoire, à son attractivité, à l'inclusion de ses habitants.

#3 Le triptyque des ressources

1. Ressources propres
2. Aides publiques
3. Mécénat et crowdfunding

Le programme Familistère Campus doit être un projet économiquement soutenable et nécessite donc de construire un modèle d'économie « hybride » pour porter le développement du Familistère.

Ainsi, les différentes activités qui prendront place dans l'aile gauche, au sein du Familistère Campus, devront progressivement générer les ressources nécessaires à assurer le « petit équilibre », à savoir couvrir les coûts de fonctionnement (donc hors investissements).

Ces ressources seront notamment issues :

- Des recettes propres des activités proposées (hébergement, restauration, location d'espaces, prestations, etc.)
- Des dispositifs de « droit commun » en matière d'inclusion, insertion, formation, etc.
- Des appels à projet et aides publiques de « droit commun » (régionaux, nationaux et européens)

Pendant les phases de préfiguration (pré-exploitation) et d'amorçage (au cours des 3-4 premières années d'exploitation) afin de permettre la « montée en charge » et l'équilibre des activités et leur nécessaire pilotage, une contribution financière des acteurs publics sera probablement nécessaire.

De manière globale, il s'agit :

- Investir les espaces intérieurs de l'aile gauche du Familistère et veiller à la bonne articulation du programme Familistère Campus avec le projet global du Familistère et ses activités actuelles. Les modalités stratégiques et opérationnelles de la gouvernance et de la co-exploitation devront être étudiées et faire l'objet de propositions soumises aux différentes parties prenantes.
- Contribuer à l'attractivité et au développement touristique et économique du territoire, notamment à travers :
 - Un développement de l'offre touristique et hospitalière : hébergement, restauration, accueil de séminaires, rencontres, colloques, etc.
 - L'incubation et l'accompagnement d'initiatives et d'activités économiques relevant notamment de l'entrepreneuriat social et solidaire
 - L'innovation et l'expérimentation dans le domaine des transitions écologiques et énergétiques (économie circulaire, mobilités, agroécologie, etc.)
 - L'accueil d'activités économiques (pépinière et coworking, notamment)
- Proposer des activités, parcours, dispositifs, ..., d'inclusion, d'insertion et de formation, pour les habitants du territoire, prenant appui et support sur les activités déployées par le programme Familistère Campus.

En termes d'activités projetées, la préfiguration du Familistère Campus vise à étudier et assembler les activités suivantes :

ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES

Au cœur du projet de l'aile gauche, ces activités concourent à renforcer les fonctions d'accueil du Familistère et du territoire et à développer la fonction de « séjour », que ce soit dans un cadre professionnel ou de loisir. Ces activités sont principalement organisées autour des offres et propositions suivantes :

Hébergement : les différentes études menées jusqu'à présent attestent de la nécessité de développer une offre d'hébergement touristique mais aussi de la difficulté de trouver un équilibre économique dans le cadre d'une approche hôtelière « classique ».

Ainsi, cette offre d'hébergement devra être « hybride » afin de couvrir des besoins d'hébergement de nature particulièrement hétérogène, par exemples :

- Individuels, familles et groupes dont des scolaires, des apprenants (parcours de formation), des seniors, etc.

- Du tourisme de loisir comme du tourisme d'affaires (dont séminaires, rencontres professionnelles, etc.)
- Du très court séjour (1 à 2 nuits) avec du long séjour (plusieurs semaines) par exemple pour les salariés venant d'être recrutés et dans l'attente d'un logement pérenne.

La capacité à couvrir cette diversité de besoins est un enjeu central de réussite du projet mais aussi un défi majeur tant en termes de conception du « produit hospitalier » que de son exploitation.

Restauration : si le Familistère propose d'ores et déjà une offre de restauration (le midi), celle-ci va devoir significativement se renforcer pour couvrir le petit-déjeuner et le diner, mais également se diversifier pour couvrir les différents besoins : touristes de loisir (familles ou groupes) en séjour, clientèle locale, séminaires et rencontres professionnelles, groupes en formation, etc.

Comme pour l'hébergement, le calibrage des offres de restauration (leur nature, leur localisation, leur exploitation, leur gamme, etc.) présente une certaine complexité mais constitue une activité essentielle et déterminante de l'attractivité du Familistère et du territoire.

Location d'espaces : l'accueil de séminaires, de rencontres professionnelles, de manifestations, etc., est l'une des activités à fort potentiel du Familistère Campus permettant d'asseoir une activité tout au long de l'année (hors week-end et vacances scolaires dédiés au tourisme de loisir) et de contribuer directement et indirectement à l'équilibre économique du projet.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

L'histoire du Familistère est intimement liée à la question productive et industrielle. Donner à nouveau une place significative et signifiante à l'activité économique dans le cadre du programme Familistère Campus est à la fois une forme de continuité et de cohérence historiques et une nécessité pour un territoire qui subit des difficultés importantes en termes de dynamique économique et d'emplois.

Le programme Familistère Campus entend porter et susciter des initiatives et des activités économiques, notamment (mais sans exclusivité) celles s'inscrivant dans le champs de l'économie sociale et solidaire et des transitions énergétiques et écologiques.

Dans cette perspective, plusieurs pistes ont été identifiées et devront être étudiées (publics, partenaires, modèle économique, besoins en termes d'espaces, articulation avec les autres activités, etc.) afin d'être confirmées :

Formation : développer une activité de « campus » développant à la fois sa propre offre de formation, un espace d'accès et d'accompagnement à des offres de formation distancielle et/ou hybride, et l'accueil de parcours de formation opérés par des organismes de formation du territoire (départemental et régional), comme -à titre d'exemple- les MFR, l'AFPA, etc.

Une part significative de l'offre de formation sera en lien direct avec les activités du Familistère (accueil, services, hébergement, restauration, etc.), les objectifs du Campus et du territoire (transition énergétique et écologique, transition numérique, économie circulaire, agroécologie, etc.).

Incubation : que ce soit dans le cadre de parcours d'insertion, de réorientation professionnelle, en sortie d'études ou de formation, etc., un nombre de plus en plus important de personnes aspire à développer leur projet, leur activité, ..., qu'elle soit à but lucratif ou visant une démarche d'intérêt collectif, ... Entre l'intention et le passage à l'acte « réussi », il est -le plus souvent nécessaire- de proposer un espace d'incubation de l'initiative, de sa maturation à sa mise en œuvre. Espace de rencontres, d'appui, d'accompagnement, de facilitation, d'accélération, etc., le Familistère Campus, à travers un ou plusieurs opérateurs dédiés (comme -par exemple- l'association Germinal | Groupe SOS) vise à proposer un lieu où se concrétisent les projets.

« Pépinière » d'entreprises & coworking : offrir un « plateau », des espaces de travail adaptés, un cadre stimulant et inspirant, des services (location d'espaces, restauration, prestations, etc.) à des organisations (TPE, indépendants, acteurs de l'ESS, associations, etc.), en complément de l'offre existante (notamment à Vervins).

Innovation & expérimentation : à travers -par exemple- un FabLab, des résidences de scientifiques et de designers, des rencontres, des ateliers, etc., il s'agit de donner -au sein du programme Familistère Campus- une place centrale à l'innovation et aux démarches d'expérimentation.

Économie circulaire : face aux enjeux de préservation des ressources, mais aussi d'accès aux matières premières, il est envisagé de développer un « cluster » (recherche appliquée, formations, rencontres professionnelles, incubation de projets innovants, etc.) dédié pour une part au recyclage des batteries (s'inscrivant ainsi dans l'ambition régionale autour des giga-factory et du programme REV 3) et pour une autre part aux traitements des déchets plastiques et le développement de ses alternatives.

Production agricole et « micro-ferme » : profitant à la fois des hectares disponibles au sein ou à proximité du Familistère, de la demande de produits agricoles pour les offres de restauration, il est envisagé de développer une « micro-ferme » agroécologique autour de produits maraichers et agricoles.

ACTIVITÉS INCLUSIVES

S'inscrivant dans les compétences prioritaires du Conseil départemental, mais aussi en réponse à des besoins significatifs du territoire (notamment de la Thiérache), le programme Familistère Campus entend consacrer une large place aux activités concourant aux processus et démarches d'inclusion, que ce soit pour les personnes en situation de handicap, les personnes durablement éloignées de l'emploi, les bénéficiaires du RSA, etc.

Ainsi, autant que possible les activités développées dans le cadre du programme Familistère Campus (notamment les activités hospitalières et productives) constitueront des supports privilégiés à des actions et parcours d'inclusion et d'insertion.

Entreprise adaptée, entreprise et chantier d'insertion, modalités expérimentales, etc., en initiative propre et/ou en partenariat avec des acteurs opérant sur le territoire départemental ou régional, le Familistère Campus mobilisera les dispositifs et partenaires existants afin de multiplier les opportunités pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement temporaire ou permanent dans leur parcours professionnel (et personnel).